

**PRÉPARATION AU CACES® DES PLATEFORMES ÉLÉVATRICES
MOBILES DE PERSONNES (PEMP)
CATÉGORIE A (CAT. 1A ET 3A) ET B (CAT. 1B ET 3B)
(SELON LA RECOMMANDATION R.486 DE LA CNAM)**

**DURÉE : 4 JOURS
(28 HEURES)**

Théorie : 1 jour
Pratique A et B : 2 jours
Test CACES® : 1 jour



Objectifs de la formation :

Obtenir le CACES® R.486
(validité : 5 ans).

Justifier d'un contrôle des connaissances et du savoir-faire en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite (arrêté du 2 décembre 1998).

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

FORMATION THEORIQUE

CONNAISSANCES GENERALES

Rôles et responsabilités.
Les différents acteurs de prévention.
Les types de PEMP.

TECHNOLOGIE ET STABILITE DES PEMP

Caractéristiques des PEMP.
Terminologie des PEMP.
Dispositifs de sécurité.
Comprendre la stabilité des PEMP.

EXPLOITATION DES PEMP

Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir.

Entretien

Détecter les principales anomalies.

FORMATION PRATIQUE

PRISE DE POSTE

Contrôle des documents, du bon état général de la PEMP et du fonctionnement des différents dispositifs de sécurité.

ADEQUATION

Vérifier que la PEMP est adaptée au travail demandé.
Identifier les risques liés à la zone d'évolution.

MISE EN PLACE, CONDUITE, MANŒUVRES

Balisage de la zone d'intervention.
Mise en place des stabilisateurs.
Comprendre/exécuter les gestes de commandement.
Positionner, déplacer les PEMP selon les différents exercices.
Effectuer les manœuvres de secours et de dépannage.

Chargement/déchargement sur un porte-engins

Chargement de la PEMP.
Préparation au transport.
Préparation de l'arrimage.
Déchargement de la PEMP.

Fin de poste

Mise hors service de la PEMP.
Opération de maintenance journalière.
Rendre compte des anomalies.

TESTS CACES® R.486

Test théorique (commun à l'ensemble des catégories).
Tests pratiques (spécifiques aux catégories concernées).



Objectifs Pédagogiques :

- Acquérir les connaissances et le savoir-faire pour conduire et utiliser en sécurité les PEMP de catégories A et B selon le référentiel de connaissances de la R.486 de la CNAM.

Animation par un formateur qualifié et **tests** réalisés par un testeur certifié.

Pédagogie :

- Formation en salle, exposés, questions et exercices (durée : un jour)
- Applications pratiques sur les types de nacelles concernés (durée : deux jours)
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques : tests CACES® R.486 (durée : un jour)

Validation : attestation de formation, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite, CACES® R. 486 (en cas de réussite aux tests)

PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française, âgée de plus de 18 ans, étant amenée à occuper de façon permanente ou occasionnelle un poste de conducteur de plateforme élévatrice mobile de personnes, et justifiant d'une aptitude médicale liée à ce poste.

Effectif selon le nombre de catégories (six unités de tests par jour et par testeur).

